



Ordre du jour **Modifié**

COMITÉ DE PARENTS

Mardi 24 février 2026, à 18 h 45

Séance ordinaire en présentiel au 5100 rue Sherbrooke Est (Salle Laure-Gaudreault)

1. Accueil des membres et vérification des présences (15 min)
2. Constatation du quorum (1 min) (*Art. 8.3 Le quorum requis pour la tenue d'une séance ordinaire du Comité de Parents est fixé à 30 % des membres représentants élus et en poste.*)
3. Ouverture de la séance à 19h (1 min)
4. Période du public (15 min)
5. Mot de bienvenue - mot de la présidence (5 min)
6. Période de question avec la direction générale et son équipe (15 min)
7. Adoption de l'ordre du jour (5 min)
8. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2026 (5 min)
9. Présentation : État de situation concernant la mise en œuvre des communautés pour les services complémentaires (30 min + 10 min période de questions) (Isabelle Côté et Pascale Gingras des services éducatifs)
10. Présentation : Indice de défavorisation (Mathieu Desjardins) (30 min + 10 min période de questions)
11. Pause (10 min)
12. Point de décision (20 min):
 - a. Projet de loi 94 et implication des parents bénévoles dans les écoles (milieux alternatifs et autres) (20 min)
13. Points d'informations (30 min):
 - a. RCPAQ (10 min)
 - b. CCSEHDAA (10 min)
 - c. Comité transport (10 min)
14. Levée de la séance à 21 h 45

Prochaine séance : mardi 31 mars 2026 au 5100 Sherbrooke Est